

Annex II

Public

**Engagement du conseil**

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil : De Karine DOUCERAIN

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment, promptement et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à Paris

Date: 05/10/2015

Signature du conseil

Pour le Greffier

Karine Doucerain